



PORTE MÉTROPOLITAINE NORD
M820 AXE NORD - AXE FORT

AUCAMVILLE / FENOUILLET / LESPINASSE / SAINT-ALBAN / SAINT-JORY / TOULOUSE

Concertation publique

M820 : avenue des États-Unis, route de Paris

Demain, un meilleur partage pour toutes les mobilités !

●●●●●
**Synthèse du dossier
de concertation**



© EGIS - Image de synthèse non contractuelle

**Au cœur de
votre quotidien**

toulouse
métropole

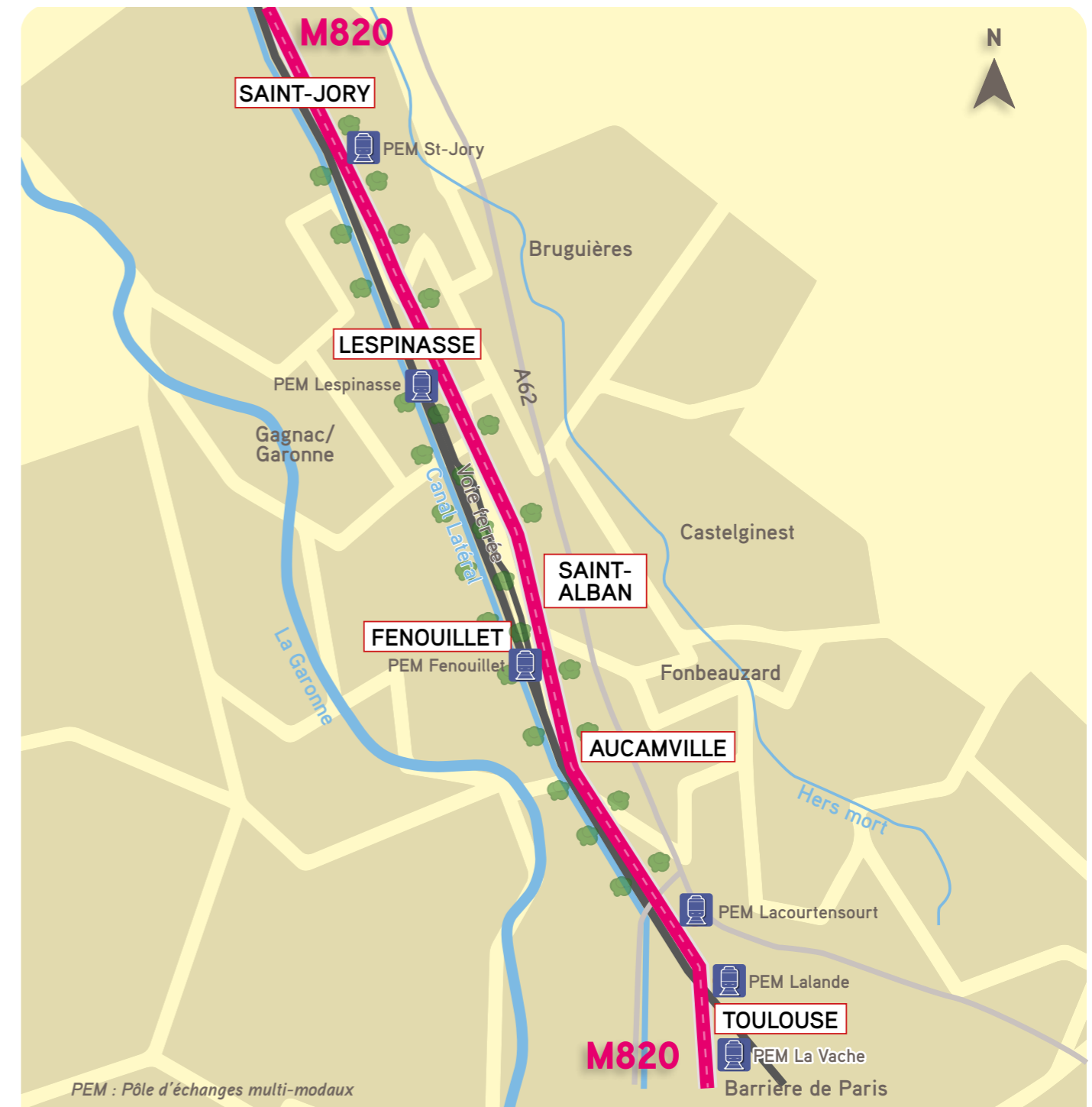
SOMMAIRE

L'AVANT-PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA M820

Contexte	p. 3
1 - Les enjeux	
- L'avant-projet	p. 4
- Les 5 axes d'intervention	p. 7
2 - Les objectifs	p. 8
3 - Le projet en chiffres clés	p. 9
PLACE À LA CONCERTATION	
4 - Le calendrier de la concertation	p. 10
5 - Exprimez-vous	
- Le objectifs	p. 12
- Donnez votre avis	p. 12
- Participez	p. 13
Vos notes	p. 14



CONTEXTE



PEM : Pôle d'échanges multi-modaux



Le périmètre de la M820 représente un linéaire de 17 km de la Barrière de Paris à Toulouse jusqu'à la limite Nord de Saint-Jory (soit 6 communes traversées).

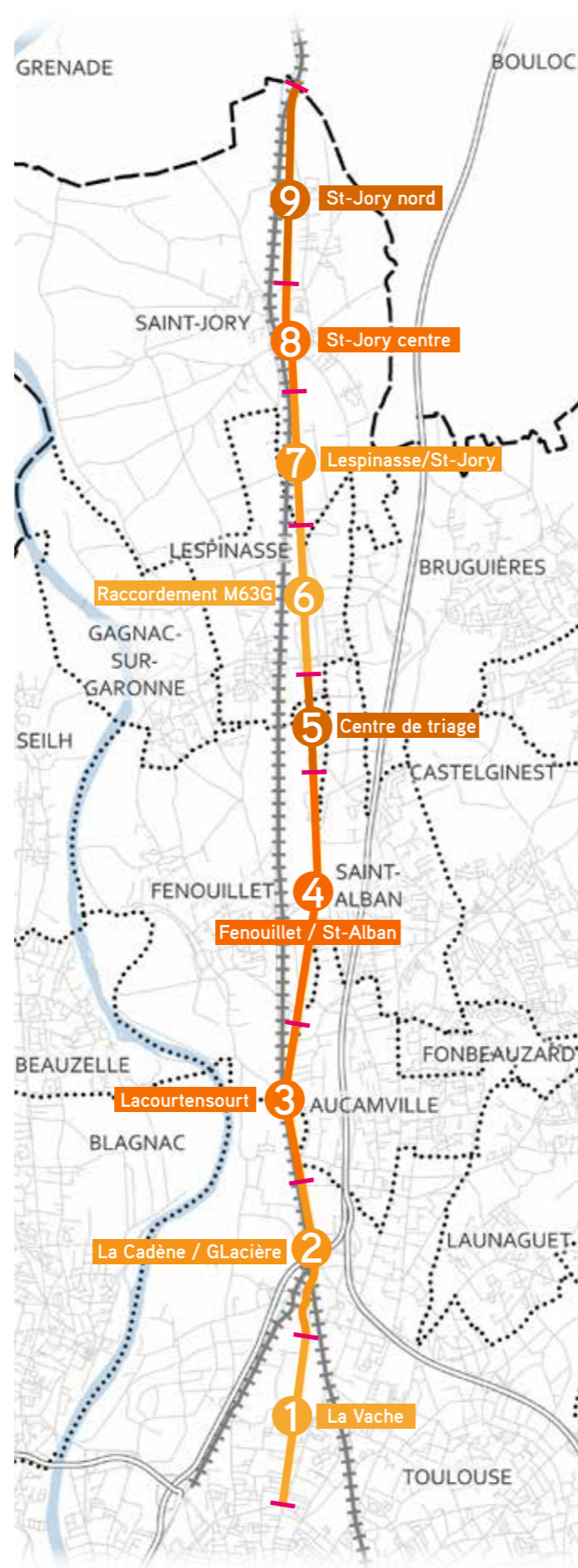


1 - LES ENJEUX

L'AVANT-PROJET

L'avant-projet du réaménagement de la M820 est découpé en 9 séquences qui reflètent des ambiances diverses tout au long du parcours.

- 1** Le secteur la Vache est une portion toulousaine du linéaire avec un ambiance urbaine.
- 2** La Cadène - la Glacière est une des portes routières de la Métropole, se situant au niveau de l'échangeur entre la M820 et la A620.
- 3** Le secteur de Lacourtenourt est, par la présence d'une gare, un pôle d'échange multimodal. Le paysage est notable par la présence d'alignements de platanes.
- 4** Fenouillet, Saint-Alban se caractérise par la présence de zones d'activités économiques et d'un centre commercial.
- 5** Le centre de triage de Lespinasse confère un caractère ferroviaire à cette portion par cette activité spécifique (stationnement de rames, chantiers, etc.).
- 6** Le secteur du raccordement avec la route M63G est décrit comme un paysage routier commençant la liaison avec des paysages plus « ruraux ».
- 7** La limite entre Lespinasse et Saint-Jory présente une mixité une mixité d'habitats individuels et d'activités industrielles.
- 8** Le centre-ville de Saint-Jory est l'unique secteur de la M820 traversant habitations, commerces et services de proximité.
- 9** Le Nord de Saint-Jory est la portion la plus au nord de la Métropole, au caractère rural, clôturant la M820.



Une mosaïque de paysages.



Retrouver un lien avec le paysage « rural »



Valoriser les abords plantés et les secteurs ferroviaires



Privilégier des passerelles vers le Grand Parc Canal



1 - LES ENJEUX

5 AXES D'INTERVENTION

Repenser la M820 non pas comme un linéaire mais comme un renouvellement du cadre de vie implique d'agir à différents niveaux.

● Mobilité

Cet avant-projet permet d'encourager les mobilités alternatives par l'intégration de pistes cyclables continues, larges et sécurisées (Réseau Express Vélo), du projet de métro et des Aménagements Ferroviaires Nord Toulousain.

Le redimensionnement des voies et du stationnement offre la possibilité d'aménager un couloir bus et des voies cyclables tout en conservant les alignements d'arbres.

● Paysage et patrimoine

Alors que le caractère routier du site ressort au premier regard, cet avant-projet permet d'identifier des séquences paysagères et patrimoniales par les caractères urbains d'entrée de ville au Sud et une approche par le canal au Nord.

● Climat et environnement

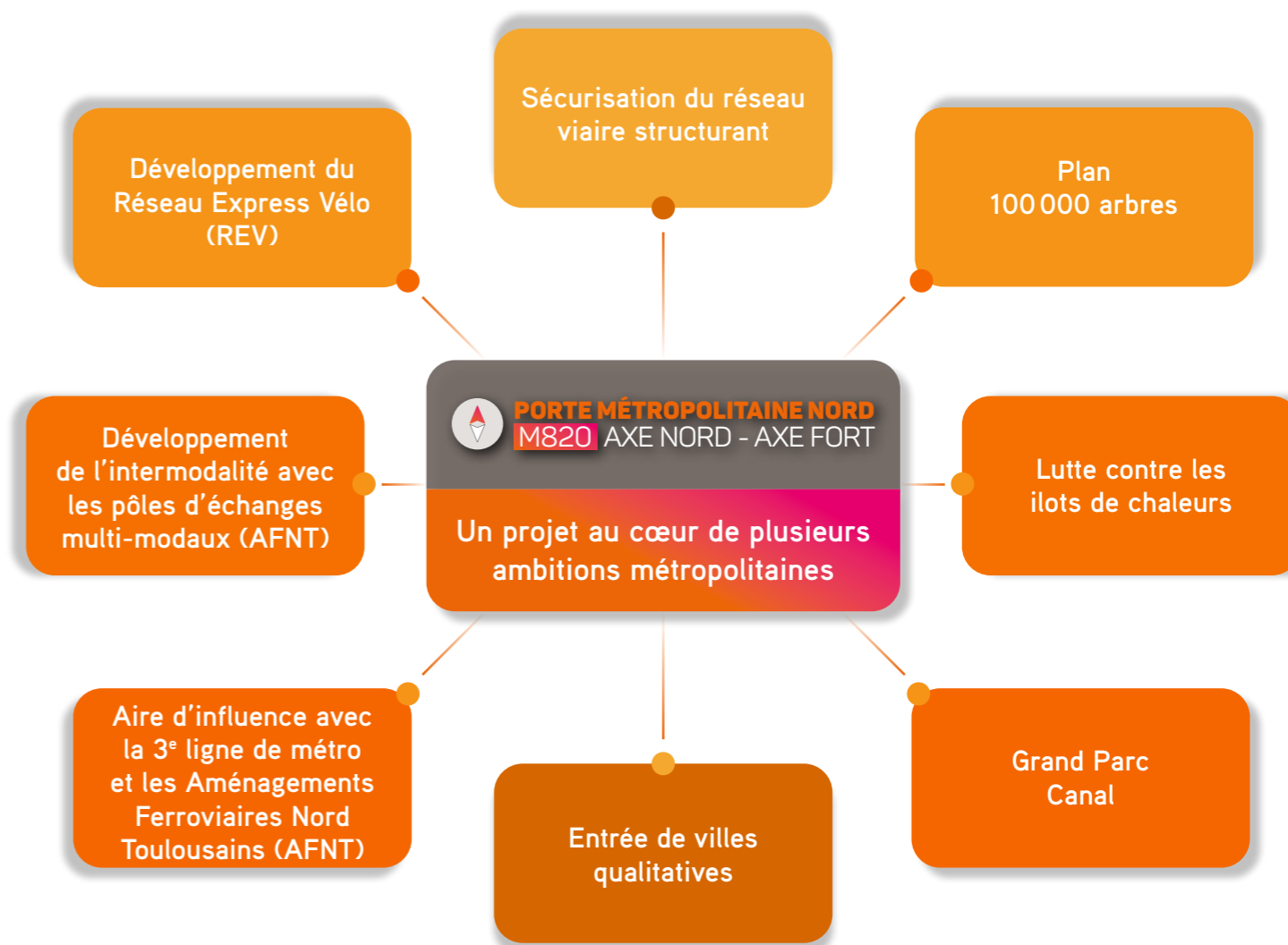
L'enjeu écologique et la lutte contre le changement climatique impliquent d'agir pour une entrée de ville qualitative, pour la préservation de la biodiversité, pour une densification des espaces verts, pour une gestion des eaux de ruissellement optimisée par infiltration et un choix de matériaux de surface rigoureux.

● Économique

L'enjeu économique s'étirant le long de l'axe de la M820 vise à concilier l'attractivité économique de cette entrée de ville et le développement urbain vertueux.

● Foncier

Le réaménagement a permis de réfléchir à une réorganisation des activités le long de l'axe tout en créant une entrée de ville répondant aux enjeux paysagers et multimodaux favorisant le renouvellement et la densification des zones d'activités économiques.



2 - LES OBJECTIFS

L'avant-projet de réaménagement de la M820 vise à repositionner la M820 comme voie structurante d'entrée dans la métropole et à apporter une perspective de renouveau de la zone Nord.



1

Objectif 1

Sécuriser l'itinéraire

Offrir un espace sécurisé pour tous les modes de déplacements qui cohabitent en privilégiant le développement des mobilités actives ainsi que l'usage des transports en commun.

2

Objectif 2

Encourager les mobilités actives (marche et vélo) et l'usage des transports en commun

Inviter au changement de pratique pour se déplacer avec la création d'équipements performants : des trottoirs sécurisés et continus, un réseau express vélo, 6 pôles d'échanges multimodaux en lien avec le train ou le métro et des lignes de bus optimisées.

La M820, axe très emprunté du territoire, supporte un trafic dense. Il importe de sécuriser le trafic et d'harmoniser les différentes voies de déplacements le long du parcours. Une réorganisation des carrefours est à étudier tout en valorisant le paysage existant. Cet enjeu est à mettre en lien avec les projets d'envergure portés par la métropole sur le nord toulousain : la 3^e ligne de métro, les aménagements ferroviaires au Nord de Toulouse, la création de 6 pôles d'échanges multimodaux, le développement et le maillage du réseau express vélo, l'ambition paysagère du grand parc canal et la valorisation des entrées de ville métropolitaine.

3

Objectif 3

Améliorer le cadre de vie

- ✓ Sécuriser et apaiser les mobilités.
- ✓ Préserver l'environnement. Lutter contre le réchauffement climatique : en protégeant et renforçant les alignements de platanes, qui ombragent et rafraîchissent les communes traversées.
- ✓ Favoriser une gestion des eaux pluviales alternatives (noue, puits d'infiltration).
- ✓ Se connecter aux paysages urbains et ruraux alentours.
- ✓ Porter l'ambition d'une entrée de ville qualitative

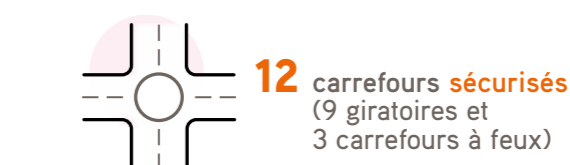
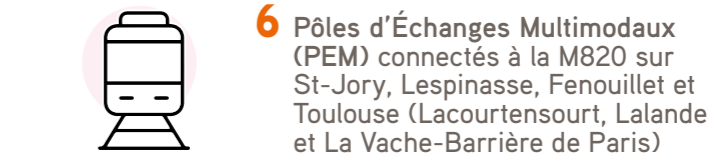
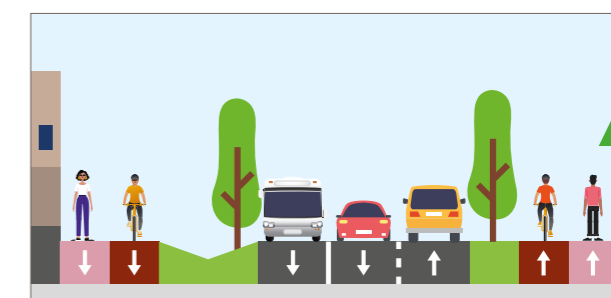
3 - LE PROJET EN CHIFFRES CLÉS

Aujourd'hui

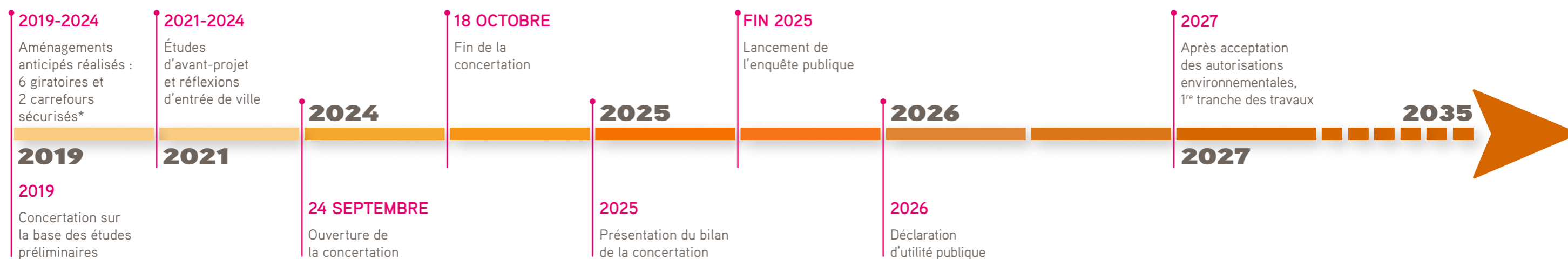


Demain

Une entrée de ville répondant aux enjeux climatiques et aux mobilités durables.



4 - LE CALENDRIER DE LA CONCERTATION ET DU PROJET



* *Giratoires* : de la Glacière / Pierre-et-Marie-Curie / rue Gratian / au sud et au nord du centre commercial de Fenouillet / SDIS Saint-Jory
Carrefours : M820 & Impasse de la Glacière / M820 & cheminements, avenue S.-Allende & pont de Rupé



5 - EXPRIMEZ-VOUS

du 24 septembre au 18 octobre 2024

POURQUOI UNE CONCERTATION ?

La concertation réglementaire de l'avant-projet de réaménagement de la M820, ouverte du 24 septembre 2024 au 18 octobre 2024, est une procédure obligatoire portée par Toulouse Métropole.

LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

Les objectifs fixés pour cette concertation sont les suivants :



Présenter et informer le public sur la base de l'avant-projet.



Présenter et informer le public des modifications susceptibles d'être envisagées aux Plans Locaux d'Urbanisme des communes impactées.



Recueillir l'avis du public sur les aménagements envisagés pour favoriser l'adéquation du projet avec leurs besoins et usages actuels et futurs.

DONNEZ VOTRE AVIS

En mairie

Cette synthèse, la version détaillée du dossier de concertation, ainsi qu'un registre de concertation sont disponibles en version papier et peuvent être consultés par le public, aux jours et heures d'ouverture au public, en vue d'en recevoir les observations ou suggestions éventuelles :

- au siège de Toulouse Métropole, 6 rue René-Leduc
- à la mairie de quartier de Toulouse Minimes, 4 place du Marché aux Cochons
- à la mairie de quartier de Toulouse Lalande, 3 place Paul-Riché
- à la mairie d'Aucamville, place Jean-Louis Bazerque
- à la mairie de Fenouillet, place Alexandre-Olives
- à la mairie de Saint-Alban, place Georges-Brassens
- à la mairie de Lespinasse, place de l'Occitanie
- à la mairie de Saint-Jory, 1 place de la République

En ligne

Le dossier de concertation est également disponible sur le site internet de Toulouse Métropole afin que les usagers puissent faire part de leurs remarques ou directement à l'adresse suivante :

<http://jeparticipe.metropole.toulouse.fr>



PARTICIPEZ À LA CONCERTATION !



Réunions publiques

Les objectifs sont de présenter les éléments de l'avant-projet et d'offrir un temps d'échange avec les élus. Des stands participatifs en libre accès seront proposés pour permettre l'expression libre des participants et nourrir la réflexion des acteurs du projet.

- **Mardi 1^{er} octobre de 18h30 à 20h30**
Maison Toulouse Service des Minimes, salle 1
Place du Marché aux Cochons, TOULOUSE
- **Mercredi 9 octobre de 18h30 à 20h30**
Salle des Fêtes
Rue de l'église, FENOUILLET



Permanences

7 permanences sont proposées au public sur des demi-journées en semaine pour permettre des échanges approfondis sur l'avant-projet et en présence de l'équipe projet technique et des élus :

- **Judi 26 septembre de 9h30 à 12h30**
Direction de l'aménagement, urbanisme et environnement
46 chemin des Carrières, AUCAMVILLE
- **Judi 26 septembre de 14h à 17h**
Maison Toulouse Service des Minimes, salle 3
Place du Marché aux Cochons, TOULOUSE
- **Mercredi 2 octobre de 9h30 à 12h30**
Hôtel de Ville, salle du Conseil Municipal
Place de l'Occitanie, LESPINASSE
- **Mercredi 2 octobre de 14h à 17h**
Mairie
Square Georges-Brassens, SAINT-ALBAN
- **Judi 3 octobre de 9h30 à 12h30**
Mairie
Place Alexandre-Olive, FENOUILLET
- **Judi 10 octobre de 9h30 à 12h30**
Service Urbanisme
6 place de la République, SAINT-JORY
- **Judi 10 octobre de 14h à 17h**
Mairie de quartier de Lalande
3 place Paul-Riché, TOULOUSE





Exprimez-vous !

**Votre avis
nous intéresse !**



En savoir plus

<http://jeparticipe.metropole.toulouse.fr>

ou scannez le QRCode



**toulouse
métropole**